

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Discipline principale MA Chant historique
Code	
Filières, orientations et options	<ul style="list-style-type: none"> - Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - vocal - - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - chant historique - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Pratique des instruments historiques -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	<p>Si cours annuel : A1 A2</p> <p>Si cours semestriel :</p>
2. Organisation	
Organisation temporelle	<p>Cours régulier annuel</p> <p><i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i></p>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	80
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtriser les techniques vocales spécifiques au chant historique. ○ Acquérir et démontrer une connaissance approfondie du répertoire de chant historique. ○ Cultiver une autonomie dans la préparation et l'exécution des performances, capable de prendre des décisions artistiques éclairées sans supervision directe. ○ Examiner et comprendre les contextes culturels et historiques des œuvres interprétées pour enrichir l'interprétation. 	

5. Contenu et forme de l'enseignement

Travail de la technique vocale, du répertoire et de tous les styles.
Les cours sont individuels, mais l'enseignement peut également faire l'objet de cours collectifs ponctuels.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

En deuxième année du Master concert, l'évaluation de la discipline principale comporte deux récitals. Chaque note compte pour moitié dans la moyenne et la compensation d'une note inférieure à 4 est possible.

En deuxième année du Master soliste, l'évaluation de la discipline principale comporte deux récitals et une épreuve avec orchestre. Chaque note compte pour 1/3 dans la moyenne et la compensation de notes inférieures à 4 est possible.

Contenu de l'examen (si pertinent) :

Se référer au répertoire des examens de discipline principale publié sur Intranet.

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Lucien KANDEL

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM